Mer Égée: mesures spécifiques pour les îles mineures (modif. règlement (CEE) n° 2019/93)

2001/0260(CNS) - 18/02/2002 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement 2019/93/CEE portant mesures spécifiques pour certains produits agricoles en faveur des îles mineures de la mer Egée. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 442/2002/CE du Conseil. CONTENU : ce règlement vise à adapter les mesures spécifiques pour certains produits agricoles, notamment les produits laitiers, le sucre, les fruits et légumes, la viande bovine et l'apiculture. Le règlement revoit notamment la liste des produits visés par le régime spécifique d'approvisionnement, tout en tenant compte des besoins réels des îles concernées. ENTRÉE EN VIGUEUR : 01/04/2002.